



Assistants de langue française

Fiche-destination 2026-2027

INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME

- L'accord entre la France et le Canada a été signé en 1965.
- Chaque année, environ 70 postes sont proposés.



« Ce qui m'a poussé à être assistante de français cette année, c'est à la fois ma passion pour l'enseignement et les langues étrangères mais aussi une envie de partager ma culture et d'en découvrir une nouvelle. »

Abigaël, 23 ans, ancienne assistante de langue à Winnipeg.

Retrouvez plus de témoignages sur [notre site](#) !

Critères d'éligibilité spécifiques au Canada

- **Nationalité :** française
- **Age :** entre 20 et 35 ans au 31/12/2026
- **Niveau de langue :** B1 en anglais
- **Statut :** Étudiant, Salarié, Assistant, Ex-assistant, En recherche d'emploi, Stagiaire, Service civique, Autre.
- **Scolarité :** Avoir effectué la majorité de sa scolarité secondaire dans un établissement français, en France ou à l'étranger. Veuillez noter que la plateforme ADELE n'ayant pas la possibilité de bloquer une candidature ne correspondant pas à ce critère, nous réservons le droit de refuser votre candidature sur la base de ce critère après évaluation de votre dossier.
- **Niveau d'études demandé et disciplines acceptées :**

Avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum une **L2 dans l'une des disciplines suivantes :**

- Éducation : Sciences de l'éducation et de la formation, Formation universitaire aux métiers de l'enseignement et de l'éducation (MEEF) ;
- FLE, Sciences du langage, Didactique des langues, Lettres, Linguistique, etc. ;



| | |
|---|---|
| <p>Critères d'éligibilité spécifiques au Canada</p> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ LLCE, LEA (anglais). ➤ Sciences humaines et sociales : Géographie, Histoire, Information-Communication, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Journalisme, Sciences politiques, Carrières sociales, etc. <ul style="list-style-type: none"> • Profil privilégié : <p>Les profils FLE, MEEF et Sciences de l'éducation sont particulièrement appréciés par les établissements canadiens.</p> <p>Pour les candidats non-étudiants :</p> <p>Les candidats non-étudiants doivent se référer à la procédure indiquée dans la rubrique « 3. Vous n'êtes plus étudiant(e) et n'êtes plus en contact avec vos professeurs » du site internet de France Éducation international.</p> <p>Sont exemptés de justificatif de statut étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les candidats ayant été assistants de langue française par le passé : ils devront fournir au moins une <u>lettre de recommandation</u> d'un ancien ou actuel établissement d'exercice dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>). - les titulaires d'un diplôme d'un établissement supérieur français obtenu en 2024 ou 2025 : ils devront fournir au moins une <u>lettre de recommandation</u> d'un ancien ou actuel professeur, tuteur de stage ou employeur dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>). |
| <p>Documents supplémentaires à fournir dans votre candidature sur ADELE pour ce pays</p> | <p>Un CV en français et un CV en anglais seront à fournir dans le champ « Éléments spécifiques » de la partie « Atouts » du dossier de candidature.</p> |
| <p>Villes ou régions d'affectation</p> | <p>(Voir carte sur la page 4)</p> <p>Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.</p> <p>Veillez noter qu'un certain nombre de postes se trouvent dans des zones rurales au Canada. Le permis de conduire serait un atout dans ces zones.</p> |
| <p>Établissements</p> | <p>Universités et conseils scolaires (écoles primaires, collèges, lycées).</p> <p>La majorité des postes disponibles sont en établissements scolaires.</p> <p>Les candidatures de personnes ayant validé au minimum une L3 au moment du dépôt du dossier (et inscrites en M1 minimum) seront privilégiées pour les postes en université.</p> |



CANADA

Assistants de langue française





Fiche-destination 2026-2027

| | |
|--------------------------------------|--|
| Calendrier | Publication des résultats France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois de mai 2025. Contrat 8 à 10 mois (fin août/septembre 2026 – avril/mai/juin 2027) Durée de contrat variable en fonction des établissements. Les affectations et contrats relèvent de la seule compétence des établissements canadiens, employeurs de l'assistant. |
| Temps de travail et de congés | Universités : 12 à 15 heures par semaine selon les besoins de l'établissement Écoles primaires et secondaires : 20 à 25 heures par semaine Les établissements peuvent proposer des heures supplémentaires rémunérées. Vacances scolaires/universitaires selon le calendrier local. |
| Rémunération et aides | Rémunération mensuelle Universités : environ 1 440 CAD minimum, soit 900€*. Écoles primaires et secondaires : entre 2400 CAD et 3000 CAD minimum (selon le nombre d'heures travaillées), soit entre 1500€* et 1875€ net*. Chaque établissement décide du montant versé aux assistants suivant le nombre d'heures effectuées. * Conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change. Installation Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant, sauf en cas particuliers*. La recherche de logement incombe à l'assistant de langue. Les frais de visite médicale sont d'environ 250 à 400€ et non remboursés. Veillez noter que le coût de la vie au Canada est élevé, prévoyez de partir avec des économies. Aides financières* Les assistants de langue française au Canada ont seulement une relation contractuelle avec le district scolaire (ou l'université) qui les emploie et paie leur salaire. Quand ils en ont la possibilité, les districts scolaires peuvent offrir des aides financières aux assistants, en complément des salaires. Ces financements peuvent être très variables et dépendent de chaque district scolaire. Les assistants sélectionnés sont encouragés de consulter leur district scolaire pour se renseigner sur les aides financières éventuelles. |
| Statut de l'assistant | L'assistant est contractuel de l'établissement qui l'emploie. |
| Permis de travail et visa | Permis de travail Les candidats sélectionnés pour le Canada devront faire une demande de permis de travail auprès de l' Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). |

CANADA

Assistants de langue française

Fiche-destination 2026-2027

| | |
|---|--|
| | <p>Voici quelques points importants sur la demande de permis de travail :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les candidats sélectionnés sont dispensés des frais administratifs liés à la demande de permis de travail sur présentation de l'attestation de sélection délivrée par France Éducation international et l'Accord bilatéral 1965 France-Canada (sauf cas particuliers).• La prise d'empreintes biométriques est obligatoire pour votre demande de permis de travail pour le Canada. Si vous êtes sélectionné(e), il vous faudra prendre rendez-vous auprès d'un Centre de réception de demandes de visa en France pour pouvoir effectuer votre demande de permis de travail. En France, les CRDV se situent à Lyon et à Paris.• Les assistants affectés dans le primaire et le secondaire doivent obligatoirement effectuer une visite médicale par un médecin désigné autorisé par l'IRCC.• Les frais médicaux et de prise d'empreinte biométriques sont à la charge de l'assistant de langue. <p>Veillez noter qu'un casier judiciaire vierge est également nécessaire, notamment pour les établissements accueillant des mineurs.</p> |
| Couverture sociale | <p>Certains assistants bénéficient d'une couverture médicale minimum, régie par la province d'affectation.</p> <p>Les assistants qui ne sont pas couverts par l'établissement devront souscrire une assurance santé <u>avant d'arriver au Canada</u>.</p> <p>Il est recommandé de souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance prévoyant le rapatriement en cas de besoin.</p> |
| Formation | <p>France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne, gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEI+.</p> |
| Liens utiles | <p>Ambassade du Canada en France : www.canadainternational.gc.ca/france Ambassade de France au Canada : www.ambafrance-ca.org</p> <p>Réseaux sociaux :</p> <p>   </p> |
| Reconnaissance de l'expérience | <p>Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS.</p> <p>Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation International.</p> |
| Renouvellement de contrat pour une année consécutive | <p>Le renouvellement de votre contrat pour une nouvelle année consécutive dans ce pays n'est pas possible à ce jour.</p> <p>Toutefois, vous pouvez déposer une nouvelle candidature pour une autre destination, sous réserve de remplir les critères d'éligibilité.</p> |

CANADA

Assistants de langue française

Fiche-destination 2026-2027

IMPORTANT : Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des candidats retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement votre sélection.

Carte

Instructions : vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour **3 zones géographiques**.

Exemple :

Choix 1 : Manitoba

Choix 2 : Alberta

Choix 3 : Indifférent

- En l'absence de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».
- À titre indicatif, la répartition par villes/régions des postes proposés pour le recrutement des assistants en 2025-2026 est précisée dans l'encadré ci-dessous.
- **La majorité des postes ne sont pas situés dans les grandes villes.**

Alberta (3)
Colombie-Britannique (25)
Manitoba (3)
Ontario (5)
Nouveau-Brunswick (21)
Nouvelle-Ecosse (6)
Saskatchewan (2)
Terre-Neuve-et-Labrador (1)

Le nombre de places dans chaque province est susceptible de changer pour 2026-2027, selon les demandes de postes des établissements canadiens.



Version novembre 2025

Contact : assistant@france-education-international.fr

En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches destinations ou sur le Robot conversationnel ne seront pas prioritaires.